

**RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION**

**Origine :** Demande de renseignements en date du 31 août 2000

**Demandeur :** Centre d'études réglementaires du Québec (CERQ)

---

**Question 19**      **Référence : SCGM-2, doc.1, page 57 de 99, ligne 1.**

Veillez préciser le sens de l'expression « trois derniers paramètres journaliers », telle qu'utilisée, et expliquer davantage son application dans le mode d'établissement du solde en service d'équilibrage.

---

**Réponse**

Nous avons voulu dire : le dernier paramètre journalier A, le dernier B et le dernier C, chacun de ces derniers paramètres étant celui établi à partir du profil des douze mois réels les plus récents.

L'équilibrage calculé à partir de ces trois derniers paramètres est celui fourni pour les 12 derniers mois de consommation. Le prix de cet équilibrage multiplié par la consommation des douze derniers mois est comparé à la somme des 12 dernières factures envoyées au client.